

L'Europe à 76 ans :

Le Rêve, L'Accomplissement, La Dérive

Essai commémoratif pour le 9 mai 2026

« *La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.* » — Robert Schuman, 9 mai 1950

Prologue : Une Voix venue des Ruines

Il y a soixante-seize ans aujourd'hui, par un après-midi de printemps à Paris, le ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman se tenait devant un petit groupe de journalistes au Quai d'Orsay et lisait à voix haute une déclaration qui allait changer le cours de l'histoire. La salle était modeste. Les mots ne l'étaient pas.

Schuman proposait de placer la production française et allemande de charbon et d'acier sous une autorité supranationale commune, ouverte à toutes les nations européennes désireuses d'y adhérer. En apparence, il s'agissait d'un arrangement industriel. En réalité, c'était la proposition de paix la plus audacieuse du vingtième siècle. À peine cinq ans après la fin d'une guerre qui avait tué soixante millions de personnes, un ministre français proposait de fusionner les nerfs de la guerre — le charbon et l'acier — avec la nation qui avait envahi la France trois fois en soixante-dix ans.

La Déclaration Schuman n'était pas un simple projet de traité. C'était une philosophie de gouvernance, une vision de la manière dont l'Europe pouvait transcender des siècles de bains de sang par la souveraineté partagée, l'interdépendance économique et la créativité institutionnelle. En ce 76e anniversaire, il convient de poser trois questions : Qu'ont véritablement voulu Schuman et la génération fondatrice ? Qu'est-ce que l'Europe a réellement accompli ? Et où, précisément, les choses ont-elles dérapé ?

L'Europe à 76 ans :.....	1
Le Rêve, L'Accomplissement, La Dérive	1
Prologue : Une Voix venue des Ruines	1
PREMIÈRE PARTIE : L'INTENTION DE LONG TERME.....	3
1.1 — Bien plus que le charbon et l'acier	3
1.2 — La Méthode Monnet : L'Engrenage Fonctionnel	3
1.3 — La Vision plus large : Paix, Prospérité et Influence mondiale	4
1.4 — Ce que Schuman n'avait PAS envisagé	4
DEUXIÈME PARTIE : CE QUI A RÉELLEMENT ÉTÉ ACCOMPLI.....	5
2.1 — Le Miracle de la Paix	5
2.2 — Le Marché unique : Le Moteur économique de l'Europe	5
2.3 — L'Euro : Audacieux mais Inachevé	6
2.4 — L'Élargissement : De Six à Vingt-Sept.....	6
2.5 — Erasmus, Schengen et l'Identité européenne	6

2.6 — L'Influence réglementaire : L'Effet Bruxelles.....	7
TROISIÈME PARTIE : OÙ LES CHOSES ONT DÉRAPÉ.....	8
3.1 — La Destination a été oubliée.....	8
3.2 — Le Déficit démocratique : Le Péché originel de l'Europe.....	8
3.3 — L'Excès réglementaire : De l'Autorité ciblée à la Bureaucratie tentaculaire.....	9
3.4 — Le Piège de l'Unanimité : La Paralysie institutionnelle.....	10
3.5 — Le Pilier manquant : Défense et Politique étrangère.....	11
3.6 — L'Élargissement sans Approfondissement.....	11
3.7 — Le Vice de naissance de l'Euro.....	12
3.8 — La Bulle bruxelloise : La Déconnexion avec les Citoyens.....	13
3.9 — La Subsidiarité à l'envers.....	13
QUATRIÈME PARTIE : LE MONDE EN 2026 — POURQUOI LA RÉFORME EST EXISTENTIELLE.....	15
4.1 — L'Étau géopolitique.....	15
4.2 — La Crise de compétitivité.....	15
4.3 — L'Inadéquation institutionnelle.....	16
CINQUIÈME PARTIE : CE QUE SCHUMAN DIRAIT AUJOURD'HUI.....	17
5.1 — La Cathédrale inachevée.....	17
5.2 — Le Paradoxe du Succès.....	17
5.3 — La Route non empruntée.....	17
SIXIÈME PARTIE : LE PROCHAIN CHAPITRE.....	19
6.1 — La Question pour la prochaine Génération.....	19
6.2 — Ce que la Réforme exige.....	19
6.3 — La Sagesse durable de Schuman.....	20
VI. Ce que Schuman2030.eu propose.....	21
6.1 Un audit de subsidiarité.....	21
6.2 Un Multi-Fédéralisme borné.....	21
6.3 Un contrôle démocratique renforcé.....	22
6.3 Un contrôle démocratique renforcé.....	22
6.4 Un modèle pour la réforme nationale.....	22
Épilogue : 9 mai 2026.....	23

PREMIÈRE PARTIE : L'INTENTION DE LONG TERME

1.1 — Bien plus que le charbon et l'acier

Le génie de la Déclaration Schuman, rédigée principalement par Jean Monnet, résidait dans sa double nature. Elle était à la fois pratique et visionnaire. L'élément pratique était la mise en commun du charbon et de l'acier — les matières premières de la guerre. L'élément visionnaire était énoncé explicitement dans la déclaration elle-même :

« La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne. »

Cette expression — « première étape de la Fédération européenne » — est souvent citée mais rarement assimilée. Schuman et Monnet ne proposaient pas un accord commercial. Ils proposaient le commencement d'une Europe fédérale. La Communauté du charbon et de l'acier était la graine ; l'arbre devait être une fédération européenne. La déclaration poursuivait :

« Par la mise en commun de productions de base et l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix. »

Trois mots méritent d'être soulignés : **indispensable à la paix**. Les fondateurs ne considéraient pas la fédération comme un luxe. Ils la voyaient comme la seule garantie contre une quatrième catastrophe européenne. Ayant vécu deux guerres mondiales, ils comprenaient que les alliances, les traités et les bonnes intentions étaient insuffisants. Seules des institutions partagées dotées d'une autorité réelle pouvaient empêcher le cycle de se répéter.

1.2 — La Méthode Monnet : L'Engrenage Fonctionnel

Jean Monnet, l'architecte intellectuel derrière la déclaration de Schuman, croyait en ce que les universitaires ont par la suite appelé « l'engrenage fonctionnel » (*functional spillover*) — l'idée que l'intégration dans un secteur créerait des pressions et des incitations à l'intégration dans les secteurs adjacents. Mettez en commun le charbon et l'acier, et vous devrez finalement harmoniser les transports. Harmonisez les transports, et vous aurez besoin de règles commerciales communes. Des règles commerciales communes nécessiteront une monnaie commune. Une monnaie commune exigera une coordination budgétaire. Et la coordination budgétaire requerra in fine une union politique.

Ce n'était pas de l'optimisme naïf. C'était une stratégie délibérée — construire la fédération de manière incrémentale, secteur par secteur, parce que tenter le tout en une seule fois échouerait politiquement. Monnet comprenait que les opinions publiques européennes, pansant encore leurs blessures nationales, ne voteraient jamais pour la fédération d'un seul bond. Mais elles pourraient l'accepter pas à pas, chaque étape créant la nécessité pratique de la suivante.

La méthode avait une logique élégante. Mais elle contenait aussi une **hypothèse fatale** : que le processus continuerait d'avancer. Que chaque génération de dirigeants maintiendrait l'engagement de la génération fondatrice envers la destination ultime : la fédération. Comme nous le verrons, cette hypothèse s'est révélée erronée.

1.3 — La Vision plus large : Paix, Prospérité et Influence mondiale

Au-delà des mécanismes institutionnels, la génération fondatrice poursuivait trois objectifs majeurs :

Premièrement, la paix permanente. Non pas simplement l'absence de guerre, mais une impossibilité structurelle de guerre entre nations européennes. En rendant leurs économies interdépendantes et leurs institutions communes, la guerre deviendrait non seulement indésirable mais impensable. C'était la conviction la plus profonde de Schuman, enracinée dans son expérience personnelle d'homme né au Luxembourg, éduqué en Allemagne et au service de la France.

Deuxièmement, la prospérité partagée. La déclaration énonçait explicitement : « *Ce sera une Europe où le niveau de vie s'élèvera par le groupement des productions et l'extension des marchés, qui provoqueront l'abaissement des prix.* » L'intégration économique n'était pas une fin en soi mais un moyen d'améliorer la vie des Européens ordinaires — travailleurs, agriculteurs, familles.

Troisièmement, la pertinence mondiale. Schuman comprenait qu'individuellement, les nations européennes étaient des puissances déclinantes. La France et l'Allemagne seules ne pouvaient rivaliser avec les États-Unis ou l'Union soviétique. Mais ensemble, l'Europe pouvait être une force de stabilité et de progrès dans le monde. La déclaration évoquait la contribution de l'Europe au « *développement du continent africain* » — un rappel qu'en 1950, les nations européennes possédaient encore des empires coloniaux, et que les fondateurs imaginaient un rôle mondial constructif (quoique paternaliste) pour une Europe unie.

1.4 — Ce que Schuman n'avait PAS envisagé

Il est tout aussi important de noter ce que la vision fondatrice **n'incluait pas** :

Un super-État réglementaire. Schuman proposait une Haute Autorité dotée d'un pouvoir réel dans un domaine spécifique (le charbon et l'acier), non une bureaucratie réglementant tout, de la courbure des concombres à la puissance des aspirateurs. Le modèle était celui d'une *autorité bornée* — forte là où cela comptait, absente là où cela ne comptait pas.

Une négociation intergouvernementale permanente. Les fondateurs ont explicitement choisi l'autorité supranationale plutôt que la coopération intergouvernementale. Ils avaient vu la Société des Nations échouer parce qu'elle reposait sur l'accord unanime d'États souverains. La Haute Autorité était conçue pour passer outre les vetos nationaux dans son domaine.

Une bureaucratie en expansion perpétuelle. Monnet lui-même était réputé pour son style administratif épuré. La Haute Autorité originelle disposait d'un personnel réduit et d'un mandat clair. L'idée était la *compétence ciblée*, non la prolifération institutionnelle.

Ces distinctions sont d'une importance capitale lorsqu'on évalue ce que l'Europe est devenue par rapport à ce qu'elle était censée être.

DEUXIÈME PARTIE : CE QUI A RÉELLEMENT ÉTÉ ACCOMPLI

2.1 — Le Miracle de la Paix

Commençons par ce qui est si facilement tenu pour acquis qu'il en est devenu invisible : **l'Europe est en paix depuis 76 ans.**

Ce n'est pas normal. Durant les cinq siècles précédents, des guerres européennes majeures éclataient à peu près à chaque génération. La Guerre de Trente Ans, les Guerres napoléoniennes, la Guerre franco-prussienne, la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale — chacune a dévasté le continent. L'idée que la France et l'Allemagne non seulement cesseraient de se battre mais deviendraient si imbriquées que la guerre entre elles serait littéralement inconcevable aurait semblé délirante en 1945.

Et pourtant, nous y sommes. Aucun soldat français n'a tiré sur un soldat allemand depuis 81 ans. Aucun char allemand n'a franchi la frontière belge. Aucune armée italienne n'a marché sur l'Autriche. Le projet européen n'a pas simplement réduit la probabilité de guerre entre ses membres — il l'a éliminée. C'est sans doute la plus grande réalisation politique de l'ère moderne, et elle est directement attribuable au cadre institutionnel proposé par Schuman.

Nous ne devons jamais nous habituer à la paix au point d'oublier à quel point elle est extraordinaire, ou à quel point elle pourrait devenir fragile sans les institutions qui la soutiennent.

2.2 — Le Marché unique : Le Moteur économique de l'Europe

Le Marché unique européen, établi en 1993 et englobant désormais 450 millions de consommateurs, est la plus grande zone économique intégrée au monde. Il représente environ 17 000 milliards d'euros de PIB — comparable aux États-Unis et supérieur à la Chine. Le marché unique a tenu la promesse de Schuman de prospérité partagée grâce à :

- **La libre circulation des marchandises** : Suppression des droits de douane et des contrôles aux frontières pour le commerce entre États membres, réduisant les coûts et élargissant le choix des consommateurs.
- **La libre circulation des services** : (Partiellement réalisée) permettant aux entreprises d'opérer au-delà des frontières.
- **La libre circulation des capitaux** : Permettant l'investissement transfrontalier et l'intégration financière.
- **La libre circulation des personnes** : Peut-être la plus révolutionnaire : 450 millions d'Européens peuvent vivre, travailler, étudier et prendre leur retraite dans n'importe quel État membre. Un ingénieur portugais peut travailler à Munich. Un étudiant polonais peut étudier à Paris. Un retraité néerlandais peut vivre en Espagne.

L'impact économique a été considérable. La Commission européenne estime que le marché unique a augmenté le PIB de l'UE d'environ 8 à 9 % par rapport à un scénario sans intégration. Le commerce entre États membres a augmenté de façon spectaculaire, et les prix pour les consommateurs ont baissé dans de nombreux secteurs grâce à une concurrence accrue.

2.3 — L'Euro : Audacieux mais Inachevé

L'introduction de l'euro en 1999 (billets et pièces physiques en 2002) fut l'étape la plus ambitieuse depuis les traités fondateurs. Une monnaie commune pour (désormais) 20 États membres, utilisée quotidiennement par 350 millions de personnes, et deuxième monnaie de réserve mondiale après le dollar américain.

L'euro a apporté :

- **La transparence des prix** : Les consommateurs peuvent comparer les prix au-delà des frontières instantanément.
- **L'élimination du risque de change** : Les entreprises commercent au sein de la zone euro sans coûts de couverture de change.
- **Des taux d'intérêt plus bas** : Particulièrement pour les pays d'Europe du Sud qui payaient auparavant des primes élevées.
- **Un poids monétaire mondial** : L'euro donne à l'Europe une place à la table des affaires monétaires mondiales.

Mais l'euro a également mis à nu la contradiction fondamentale au cœur du projet européen — une tension sur laquelle nous reviendrons dans la Troisième Partie.

2.4 — L'Élargissement : De Six à Vingt-Sept

L'UE est passée de six membres fondateurs (France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) à vingt-sept, en absorbant :

- **1973** : Royaume-Uni, Irlande, Danemark
- **1981** : Grèce
- **1986** : Espagne, Portugal
- **1995** : Autriche, Finlande, Suède
- **2004** : Le « Big Bang » : dix pays, principalement d'Europe centrale et orientale (Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Slovénie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Malte, Chypre)
- **2007** : Roumanie, Bulgarie
- **2013** : Croatie

L'élargissement de 2004 fut d'une portée historique considérable. Il réunifia un continent divisé par le Rideau de fer. Pour des nations ayant passé quarante ans sous domination soviétique, l'adhésion à l'UE représentait un retour en Europe — une garantie de gouvernance démocratique et un accès aux opportunités économiques. La transformation de pays comme la Pologne, la République tchèque et les États baltes, d'économies postcommunistes en démocraties prospères, est l'un des plus grands succès de l'UE.

2.5 — Erasmus, Schengen et l'Identité européenne

Au-delà des grandes réalisations institutionnelles, l'Europe a construit quelque chose de plus subtil mais tout aussi important : une **expérience européenne partagée**.

- **Programme Erasmus (1987)** : Plus de 12 millions d'étudiants ont étudié dans un autre pays européen. Cela a créé une génération d'Européens qui ont des amis, des souvenirs et des

liens affectifs au-delà des frontières. Il est difficile de diaboliser une nation où l'on a passé ses plus belles années universitaires.

- **Espace Schengen (1985/1995) :** L'abolition des contrôles aux frontières intérieures dans 27 pays. Un Parisien peut conduire jusqu'à Berlin sans montrer de passeport. Cette commodité apparemment banale est, historiquement, révolutionnaire.
- **Cour européenne des droits de l'homme et Charte des droits fondamentaux :** Un cadre juridique commun protégeant les libertés individuelles à travers le continent.

Ces réalisations ont créé ce que l'on pourrait appeler une **intégration vécue** — non pas l'intégration abstraite des traités et des institutions, mais l'expérience quotidienne d'une Europe sans barrières. Pour les jeunes Européens qui ont grandi avec Erasmus, Schengen et l'euro, une Europe fragmentée est aussi inconcevable que la guerre entre la France et l'Allemagne.

2.6 — L'Influence réglementaire : L'Effet Bruxelles

Une réalisation rarement célébrée mais d'une portée considérable est l'influence réglementaire de l'Europe sur le monde. La professeure de droit à Columbia, Anu Bradford, a forgé le terme « Effet Bruxelles » pour décrire comment les réglementations de l'UE deviennent des normes mondiales de facto.

- **RGPD (Règlement général sur la protection des données) :** Devenu le modèle mondial pour la législation sur la protection des données, adopté ou imité par des dizaines de pays.
- **Normes de sécurité des produits :** Le marquage CE est reconnu dans le monde entier.
- **Réglementations environnementales :** Les normes d'émissions de l'UE influencent l'industrie automobile mondiale.
- **Politique de concurrence :** L'application du droit antitrust de l'UE a remodelé le comportement des géants technologiques mondiaux.

L'Europe manque peut-être de puissance militaire et de géants technologiques, mais elle exerce un pouvoir réglementaire considérable. Lorsque l'UE fixe une norme, les entreprises mondiales s'y conforment parce que le marché européen est trop important pour être ignoré. C'est une forme d'influence que Schuman n'aurait pu anticiper mais qu'il aurait probablement appréciée. Néanmoins, il faut aussi admettre que l'UE a dépassé les bornes en matière de réglementation, et que cela étouffe désormais sa compétitivité économique.

TROISIÈME PARTIE : OÙ LES CHOSES ONT DÉRAPÉ

3.1 — La Destination a été oubliée

L'échec le plus fondamental du projet européen n'est pas une erreur politique spécifique. C'est **l'abandon de la destination**.

La déclaration de Schuman était explicite : la communauté du charbon et de l'acier était « une première étape de la Fédération européenne ». La méthode Monnet supposait un mouvement continu vers cet objectif. Mais quelque part entre le Traité de Rome (1957) et le Traité de Lisbonne (2007), la destination a été discrètement retirée de la conversation.

Aujourd'hui, le mot « fédération » est presque tabou dans la politique européenne. Les dirigeants parlent d'« une union sans cesse plus étroite » — une formule si vague qu'elle signifie tout et rien. La Commission européenne poursuit « plus d'Europe » en termes réglementaires tout en évitant soigneusement toute discussion sur une véritable architecture fédérale. Les dirigeants nationaux invoquent la solidarité européenne quand cela les arrange et la souveraineté nationale quand cela ne les arrange pas.

Le résultat est une institution piégée dans une **adolescence permanente** — n'étant plus l'enfant de la communauté du charbon et de l'acier, mais n'ayant jamais été autorisée à devenir la fédération adulte que les fondateurs avaient envisagée. L'Europe porte les responsabilités d'une superpuissance (défendre 450 millions de personnes, gérer le plus grand marché unique au monde, faire face au changement climatique) mais dispose de l'architecture institutionnelle d'une conférence diplomatique.

3.2 — Le Déficit démocratique : Le Péché originel de l'Europe

La méthode Monnet — construire l'intégration par des institutions technocratiques plutôt que par la participation démocratique — était une stratégie brillante pour les années 1950. Mais elle a créé un problème structurel qui s'est aggravé au fil de sept décennies : le **déficit démocratique**.

La Commission européenne, qui détient le monopole de l'initiative législative (le droit exclusif de proposer de nouvelles lois), n'est pas directement élue. Le Conseil européen, où les décisions les plus lourdes de conséquences sont prises, se réunit à huis clos. Le Parlement européen, seule institution directement élue, a longtemps été une chambre d'enregistrement et, même aujourd'hui, ne dispose pas du pouvoir d'initiative législative.

Le résultat : les citoyens européens ont le sentiment que les décisions affectant leur vie sont prises par des bureaucrates lointains qu'ils n'ont pas choisis et qu'ils ne peuvent pas révoquer. Le taux de participation aux élections du Parlement européen est passé de 62 % en 1979 à environ 51 % en 2024 — et dans certains pays, il tombe sous les 30 %. Ce déficit démocratique n'est pas une préoccupation purement théorique. Il a des conséquences politiques réelles :

- **Le Brexit (2016)** : Le départ du Royaume-Uni a été en partie motivé par la perception que des « bureaucrates non élus à Bruxelles » prenaient des décisions pour la Grande-Bretagne. Quoi que l'on pense du Brexit, le sentiment qui l'animait — « la gouvernance européenne manque de légitimité démocratique » — a trouvé un écho auprès de millions de personnes.
- **La montée des partis eurosceptiques** : Du Rassemblement National de Marine Le Pen aux Fratelli d'Italia en passant par le Fidesz hongrois, les mouvements eurosceptiques ont gagné

en puissance à travers le continent, exploitant souvent le fossé entre gouvernance européenne et responsabilité démocratique.

- **Le rejet du Traité constitutionnel (2005)** : Lorsque les électeurs français et néerlandais ont eu leur mot à dire directement sur l'avenir constitutionnel de l'UE, ils ont dit non. La réaction des élites européennes fut révélatrice : plutôt que de répondre aux préoccupations démocratiques, elles ont reconditionné essentiellement le même contenu sous la forme du Traité de Lisbonne et l'ont ratifié par voie parlementaire, en contournant les référendums. Cela a confirmé le soupçon de nombreux citoyens que l'intégration européenne était un projet d'élite imposé d'en haut.

L'erreur de la génération fondatrice n'était pas d'avoir créé des institutions technocratiques — c'était nécessaire dans les années 1950. L'erreur fut de **n'avoir jamais opéré la transition vers des institutions démocratiques** à mesure que l'intégration s'approfondissait. À mesure que l'Europe accumulait du pouvoir, elle aurait dû accumuler de la légitimité démocratique. Au lieu de cela, elle a accumulé de la bureaucratie.

3.3 — L'Excès réglementaire : De l'Autorité ciblée à la Bureaucratie tentaculaire

Schuman proposait une Haute Autorité dotée d'une compétence ciblée dans un domaine spécifique. Ce que l'Europe a construit à la place est un appareil réglementaire d'une ampleur et d'une complexité stupéfiantes.

L'*acquis communautaire* de l'UE — l'ensemble du corpus juridique européen — comprend désormais environ **100 000 pages de législation**. Il régit tout, des marchés financiers et des normes environnementales (où la coordination transfrontalière est véritablement nécessaire) à la classification des bananes et à la puissance maximale des aspirateurs (où elle ne l'est pas).

Le **Rapport Draghi sur la Compétitivité européenne de 2024**, commandé par la Commission européenne elle-même, a livré un diagnostic dévastateur. Mario Draghi, ancien président de la Banque centrale européenne, a constaté que :

- **L'écart de productivité** de l'Europe avec les États-Unis se creuse depuis deux décennies. Le PIB par habitant de l'UE en parité de pouvoir d'achat est désormais environ **34 % inférieur au niveau américain**.
- Les **coûts énergétiques** pour l'industrie européenne sont 2 à 3 fois plus élevés qu'aux États-Unis et nettement supérieurs à ceux de la Chine.
- La **charge réglementaire** constitue un désavantage concurrentiel majeur. Les entreprises européennes consacrent un temps et des ressources disproportionnés à la conformité plutôt qu'à l'innovation.
- **Déficit d'investissement** : L'Europe a besoin d'environ **800 milliards d'euros d'investissements annuels supplémentaires** pour rester compétitive — soit environ 5 % du PIB de l'UE.
- **Déficit d'innovation** : L'Europe produit une recherche excellente mais échoue à la commercialiser. Parmi les 50 premières entreprises technologiques mondiales, **aucune n'est européenne**.

Le Rapport Draghi est, en substance, un aveu de 400 pages que le modèle réglementaire européen est devenu un handicap concurrentiel. Non pas parce que la réglementation est intrinsèquement

mauvaise, mais parce que l'Europe réglemente **trop, trop largement et trop lentement**. Même le rapport Draghi ne parvient pas à analyser en profondeur les causes profondes du déclin de l'Europe. 800 milliards d'euros d'investissements annuels supplémentaires ne résoudront pas à eux seuls les problèmes si les citoyens européens sont toujours entravés dans leurs initiatives par des réglementations bureaucratiques, des coûts élevés de gestion d'entreprise et une fiscalité lourde.

L'ironie est douloureuse : Schuman proposait une autorité ciblée dans les domaines où elle importait. L'Europe a construit une **autorité diffuse** dans des domaines où elle n'importe souvent pas. La Haute Autorité était conçue pour être puissante dans un champ étroit. La Commission européenne est devenue faible sur un champ impossiblement large.

3.4 — Le Piège de l'Unanimité : La Paralysie institutionnelle

L'architecture décisionnelle de l'UE contient un défaut structurel qui aurait horrifié les fondateurs : **l'exigence d'unanimité pour les décisions les plus importantes**.

Dans des domaines incluant la politique étrangère, la défense, la fiscalité et les modifications des traités, chaque État membre dispose d'un droit de veto. Cela signifie que la Hongrie peut bloquer des sanctions contre la Russie. Chypre peut bloquer des mesures contre la Turquie. N'importe quel pays peut prendre les vingt-six autres en otage pour servir ses intérêts particuliers. Un problème qui est devenu de plus en plus un mécanisme de blocage à mesure que l'UE est passée de 6 à 27 États membres.

Les conséquences sont graves :

- **Incohérence en politique étrangère** : L'Europe ne peut réagir rapidement ni de manière décisive aux crises géopolitiques parce que 27 ministres des Affaires étrangères doivent se mettre d'accord. Tandis que le président américain peut prendre des décisions en quelques heures, l'Europe délibère pendant des semaines ou des mois.
- **Fragmentation de la défense** : Malgré des dépenses collectives annuelles de défense dépassant 200 milliards d'euros, les nations européennes opèrent 27 armées distinctes avec 27 systèmes d'acquisition distincts, 27 structures de commandement distinctes et 17 types différents de chars de combat principaux (contre un seul aux États-Unis). Le gaspillage est astronomique.
- **Concurrence fiscale** : L'unanimité en matière de fiscalité permet à des pays comme l'Irlande, le Luxembourg et les Pays-Bas de maintenir des régimes fiscaux qui attirent les bénéfices des entreprises loin des pays où l'activité économique a réellement lieu — une forme discutable de concurrence interne qui sape la prospérité collective, bien que la concurrence fiscale générale soit en soi saine.

Les fondateurs comprenaient ce problème. La Haute Autorité originelle de la CECA pouvait prendre des décisions contraignantes à la majorité des voix. Mais à mesure que l'intégration s'étendait, les gouvernements nationaux ont insisté pour conserver leurs vetos dans les domaines sensibles — précisément les domaines où l'action collective importe le plus.

Le résultat est une institution capable de réglementer la puissance de votre grille-pain mais incapable de s'accorder sur une politique de défense commune alors que la Russie mène une guerre à ses frontières.

3.5 — Le Pilier manquant : Défense et Politique étrangère

L'échec le plus lourd de conséquences de l'intégration européenne est sans doute l'absence d'une **défense commune**.

Ce n'est pas faute d'avoir essayé. En 1950, la même année que la Déclaration Schuman, la France proposa la Communauté européenne de défense (CED), qui aurait créé une armée européenne unifiée. Le traité fut signé en 1952 par les six membres fondateurs. Il fut ensuite rejeté par l'Assemblée nationale française en 1954, victime d'une combinaison de nationalisme gaulliste et d'opposition communiste.

Ce fut sans doute **le moment le plus dommageable de l'histoire de l'intégration européenne**. Si la CED avait été ratifiée, l'Europe aurait disposé d'une structure de défense commune dès le milieu des années 1950 — sept décennies de développement institutionnel, de culture militaire partagée et de cohérence stratégique. Au lieu de cela, l'Europe a sous-traité sa défense à l'OTAN et, par extension, aux États-Unis.

Pendant quarante ans, cet arrangement a fonctionné. Les États-Unis avaient des raisons stratégiques de défendre l'Europe (contenir l'Union soviétique), et l'Europe bénéficiait des garanties de sécurité américaines tout en investissant dans la protection sociale plutôt que dans le matériel militaire. Mais cela a créé une dépendance qui se révèle aujourd'hui catastrophique — non seulement dans le domaine de la défense, mais cela a également engendré des dépendances économiques et culturelles.

En 2026, l'Europe fait face à une tempête parfaite :

- **La guerre de la Russie en Ukraine** (depuis février 2022) a démontré que la guerre conventionnelle à grande échelle est revenue en Europe. Les nations européennes se sont précipitées pour augmenter leurs dépenses de défense, mais des années de sous-investissement ne peuvent être rattrapées du jour au lendemain.
- **Le repli américain** : Le sentiment politique américain s'est orienté vers le partage du fardeau et, dans certains milieux, vers un désengagement pur et simple de la sécurité européenne. L'ère des garanties de sécurité américaines inconditionnelles est révolue.
- **La guerre d'Iran de 2026** (février 2026) a provoqué une deuxième crise énergétique pour l'Europe, avec des coûts de carburant en hausse de 25 à 30 % et des marchés mondiaux de matières premières en ébullition, démontrant que les vulnérabilités sécuritaires de l'Europe s'étendent bien au-delà de ses frontières.

L'Europe en 2026 est un continent doté du PIB d'une superpuissance, de la coordination militaire d'un club de débat et de l'autonomie stratégique d'un dépendant. C'est la conséquence directe de l'échec de la CED en 1954 et de sept décennies d'esquive de la question.

3.6 — L'Élargissement sans Approfondissement

L'élargissement « Big Bang » de 2004, ajoutant dix pays simultanément, fut un acte historique et moralement nécessaire. Mais il fut entrepris sans la réforme institutionnelle nécessaire pour faire fonctionner efficacement une union de 25 (aujourd'hui 27) membres.

Le problème est à la fois mathématique et politique :

- **Mathématique** : L'unanimité entre 6 pays est difficile. L'unanimité entre 27 est quasi impossible et extrêmement chronophage. Chaque élargissement sans réforme des règles de vote rend la prise de décision plus difficile, surtout lorsque le temps presse.
- **Politique** : Les nouveaux États membres, venant tout juste d'échapper à la domination soviétique, étaient naturellement soucieux de protéger leur souveraineté fraîchement reconquise. Ils étaient enthousiastes à l'égard du marché unique et des fonds structurels, mais réticents à une intégration politique plus profonde. Cela a déplacé le centre de gravité de l'UE de la fédération vers l'intergouvernementalisme.

L'UE a choisi **l'étendue plutôt que la profondeur** — élargissant son adhésion tout en diluant sa capacité institutionnelle. C'est comme si une entreprise continuait d'embaucher des employés tout en refusant de mettre à jour sa structure de gestion. Le résultat est une organisation trop grande pour son cadre de gouvernance et trop lâchement intégrée pour ses ambitions.

3.7 — Le Vice de naissance de l'Euro

L'euro a été introduit avec un défaut architectural fondamental contre lequel les économistes avaient mis en garde à l'époque : **l'union monétaire sans union budgétaire**.

Une monnaie commune nécessite au minimum :

- Une politique monétaire commune (réalisée — la Banque centrale européenne)
- Un cadre budgétaire commun (partiellement réalisé — le Pacte de stabilité et de croissance, largement violé)
- Un mécanisme de transferts budgétaires (non réalisé — aucun mécanisme permanent pour transférer des ressources des régions prospères vers les régions en difficulté)
- Une union bancaire (partiellement réalisée, encore incomplète)

Les États-Unis disposent des quatre. Lorsque l'Alabama connaît des difficultés économiques, les impôts fédéraux de Californie affluent vers l'Alabama via la sécurité sociale, Medicare et les programmes fédéraux. Lorsqu'une banque fait faillite au Texas, la FDIC (une institution fédérale) s'en charge. Le dollar fonctionne parce qu'il est adossé à un gouvernement fédéral doté du pouvoir de lever l'impôt et de dépenser.

L'euro ne dispose de rien de tout cela. Lorsque la Grèce s'est effondrée en 2010, il n'existait aucun mécanisme pour l'aider. La crise qui en a résulté — des années d'austérité, un chômage des jeunes dépassant 50 %, une dévastation sociale — a failli détruire la zone euro et a infligé des dommages durables à la solidarité européenne. Les Européens du Sud se sont sentis punis par l'austérité nordique ; les Européens du Nord se sont sentis exploités par la prodigalité méridionale. Les deux avaient des griefs légitimes, et les deux étaient victimes d'un défaut architectural qui aurait dû être corrigé avant le lancement de l'euro. Bien entendu, l'effondrement de la Grèce aurait été évité si elle avait adopté une discipline budgétaire saine. Le même risque existe encore aujourd'hui pour plusieurs États membres qui affichent des déficits budgétaires trop importants.

La crise de l'euro a révélé une vérité plus profonde : l'Europe avait **l'ambition d'une fédération** (monnaie commune) mais les **institutions d'une confédération** (pas d'union budgétaire). Ce décalage entre ambition et architecture est la pathologie déterminante du projet européen.

3.8 — La Bulle bruxelloise : La Déconnexion avec les Citoyens

Au fil de sept décennies, les institutions européennes ont développé une culture de plus en plus **déconnectée** des citoyens qu'elles servent.

- **Le langage** : Les documents de l'UE sont rédigés dans un jargon bureaucratique impénétrable. Les règlements font référence à d'autres règlements qui font référence à des directives qui font référence à des décisions-cadres. Même les juristes peinent à comprendre le droit européen ; les citoyens ordinaires n'ont aucune chance.
- **La géographie** : Les institutions européennes sont concentrées à Bruxelles (et dans une moindre mesure à Strasbourg et Luxembourg), créant une bulle au sens propre comme au figuré. Les fonctionnaires européens vivent dans une enclave cosmopolite où chacun parle plusieurs langues, gagne des salaires supérieurs à la moyenne et partage des convictions pro-européennes. Ce n'est pas représentatif du continent qu'ils gouvernent.
- **La responsabilité** : Quand les choses vont bien, les politiciens nationaux s'en attribuent le mérite. Quand les choses vont mal, ils accusent Bruxelles. Cette dynamique, encouragée par l'opacité institutionnelle de l'UE, signifie que les institutions européennes reçoivent la responsabilité sans le mérite et le blâme sans la reddition de comptes.
- **Le théâtre de la consultation** : L'UE mène des « consultations publiques » élaborées qui créent l'apparence de la participation citoyenne sans la substance. La Conférence sur l'avenir de l'Europe de 2021-2022 a généré des centaines de recommandations citoyennes, dont la plupart ont été poliment classées et oubliées.

Les fondateurs ont construit des institutions délibérément technocratiques, parce que dans les années 1950, c'était la seule façon de commencer. Mais soixante-seize ans plus tard, l'Europe gouverne encore par la technocratie plutôt que par la démocratie. Les citoyens d'Europe sont des **sujets** de la gouvernance européenne, non des **participants**.

3.9 — La Subsidiarité à l'envers

Le Traité de Maastricht (1992) a introduit le **principe de subsidiarité** — l'idée que les décisions doivent être prises au niveau de gouvernement le plus bas capable de les traiter efficacement. L'UE ne devrait agir que là où les États membres ne peuvent pas agir de manière suffisante par eux-mêmes.

Dans la pratique, la subsidiarité a été davantage violée qu'honorée. L'UE a progressivement étendu sa portée réglementaire à des domaines manifestement locaux ou nationaux :

- Réglementations d'urbanisme
- Spécifications de produits de consommation
- Pratiques agricoles au niveau de l'exploitation
- Normes de qualifications professionnelles
- Quotas de contenu culturel

Pendant ce temps, dans les domaines où l'action au niveau européen est véritablement nécessaire — comme la **défense, la politique étrangère, la sécurité énergétique, la stratégie industrielle** — l'UE reste faible parce que les États membres refusent de céder leur souveraineté.

L'Europe a réalisé la **subsidiarité à l'envers** : une autorité supranationale là où elle n'est pas nécessaire, une fragmentation nationale là où elle l'est. L'UE réglemente ce qui devrait être local et fragmente ce qui devrait être fédéral. C'est l'exact opposé de ce qu'exige une gouvernance multi-niveaux efficace — et l'exact opposé de ce que Schuman envisageait avec son modèle d'autorité ciblée dans les domaines stratégiques.

QUATRIÈME PARTIE : LE MONDE EN 2026 — POURQUOI LA RÉFORME EST EXISTENTIELLE

4.1 — L'Étau géopolitique

Alors que l'Europe célèbre son 76e anniversaire, le paysage géopolitique est plus menaçant qu'à n'importe quel moment depuis la Guerre froide.

La Russie mène une guerre aux frontières orientales de l'Europe, cherchant à réintégrer l'Ukraine dans sa sphère d'influence et probablement d'autres anciens États soviétiques également. Le conflit a mis à nu la faiblesse militaire de l'Europe, sa vulnérabilité énergétique et son incohérence stratégique. Quatre ans après le début de la guerre, l'Europe ne parvient toujours pas à s'accorder sur une stratégie unifiée.

Les États-Unis, historiquement garants de la sécurité européenne, se tournent vers l'intérieur. Confrontée à des déficits budgétaires massifs et à une polarisation intérieure, l'engagement de l'Amérique envers la défense européenne n'est plus inconditionnel. La relation transatlantique qui a soutenu l'Europe pendant sept décennies s'effiloche.

La Chine est devenue la superpuissance manufacturière mondiale et progresse rapidement dans la technologie, l'IA et les énergies vertes. Par l'Initiative Ceinture et Route, la Chine a étendu son influence à travers l'Afrique, l'Asie du Sud-Est et même l'Europe elle-même, acquérant des participations dans des ports européens, des infrastructures énergétiques et des entreprises technologiques.

Le Moyen-Orient reste volatil. Les frappes américano-israéliennes sur l'Iran de février-mars 2026 ont déclenché une crise énergétique mondiale, avec une flambée des prix du pétrole et des coûts de carburant européens en hausse de 25 à 30 %. Cela s'est transformé en une crise énergétique inédite avec la fermeture du détroit d'Ormuz. L'Europe, encore convalescente du choc énergétique russe de 2022, s'est retrouvée dans une deuxième crise énergétique en quatre ans — un rappel brutal que la dépendance énergétique est une vulnérabilité stratégique.

4.2 — La Crise de compétitivité

Les conclusions du Rapport Draghi ne sont pas de simples préoccupations académiques. Elles décrivent une **menace existentielle** pour la prospérité européenne :

- La part de l'Europe dans le PIB mondial décline.
- Les entreprises européennes prennent du retard dans l'IA, l'informatique quantique, la biotechnologie et le spatial.
- Le continent fait face à un déclin démographique — une population vieillissante et une main-d'œuvre en contraction.
- Les coûts énergétiques rendent l'industrie européenne non compétitive.
- La charge réglementaire étouffe l'innovation et l'entrepreneuriat.
- Les marchés de capitaux restent fragmentés le long de lignes nationales, empêchant le financement de croissance qui crée des champions mondiaux.

Si ces tendances se poursuivent, l'Europe ne connaîtra pas un effondrement spectaculaire mais une **irrelevance progressive** — un lent effacement de la scène mondiale, accompagné d'une baisse du

niveau de vie et d'une dépendance croissante envers les autres pour la technologie, l'énergie et la sécurité.

4.3 — L'Inadéquation institutionnelle

Le problème central n'est pas un échec politique isolé mais une **inadéquation structurelle** entre les défis de l'Europe et sa capacité institutionnelle.

L'Europe fait face à des problèmes d'échelle fédérale — défense contre la Russie, concurrence avec la Chine, sécurité énergétique, changement climatique, souveraineté technologique — avec des institutions d'échelle confédérale. C'est comme si une entreprise moderne tentait de rivaliser sur les marchés mondiaux avec la structure de gestion d'un club de gentlemen des années 1950.

L'exigence d'unanimité signifie que les décisions les plus importantes nécessitent l'accord de 27 gouvernements aux intérêts divergents. La présidence tournante du Conseil signifie que les priorités stratégiques changent tous les six mois. Le mandat de cinq ans de la Commission est trop court pour une stratégie à long terme mais trop long pour une réponse de crise. Et le Parlement, malgré sa légitimité démocratique, manque des pouvoirs que toute législature sérieuse requiert.

CINQUIÈME PARTIE : CE QUE SCHUMAN DIRAIT AUJOURD'HUI

5.1 — La Cathédrale inachevée

Si Robert Schuman pouvait voir l'Europe en 2026, il ressentirait probablement un mélange de **fierté et de frustration**.

De la fierté face à la paix, la prospérité et la liberté que son initiative a rendues possibles. L'Europe de 2026, malgré tous ses problèmes, est incomparablement meilleure que l'Europe de 1950. Pas de guerre entre États membres. Une gouvernance démocratique à travers le continent. Un niveau de vie qui aurait semblé miraculeux à la génération qui a survécu à la Seconde Guerre mondiale.

De la frustration que la destination qu'il avait articulée — la fédération — reste hors d'atteinte après soixante-seize ans. Schuman ne proposait pas un processus éternel d'intégration. Il proposait une première étape vers un objectif précis. Soixante-seize ans de premières étapes sans jamais arriver nulle part lui apparaîtrait comme un échec de volonté politique, non de conception institutionnelle.

Schuman comparerait peut-être l'Europe à une **cathédrale inachevée** — magnifique dans son ambition, impressionnante dans sa construction partielle, mais finalement incapable de remplir sa fonction parce que chaque génération de bâtisseurs s'est disputée sur le plan au lieu d'achever l'édifice.

5.2 — Le Paradoxe du Succès

Il y a un paradoxe cruel au cœur de la situation européenne. Le projet européen a si bien réussi dans sa mission première — empêcher la guerre — que **les générations suivantes ont perdu l'urgence** qui animait les fondateurs.

Schuman et Monnet ont bâti les institutions européennes dans l'ombre d'Auschwitz et de Stalingrad. Ils avaient vu ce qui se passait lorsque les nations européennes poursuivaient leurs intérêts sans contrainte. Cette peur existentielle leur a donné le courage de proposer des solutions radicales.

Les dirigeants européens d'aujourd'hui ne connaissent pas cette peur. Leur génération a grandi dans la paix et la prospérité. La guerre entre la France et l'Allemagne est inimaginable — ce qui signifie que la raison pour laquelle elle est inimaginable (les institutions européennes) est tenue pour acquise. Le succès même du projet européen a sapé la volonté politique de le mener à terme.

C'est le paradoxe : l'Europe a besoin de crises pour générer la volonté politique de se réformer, mais le but des institutions européennes est de prévenir les crises. Le succès engendre la complaisance, et la complaisance engendre la vulnérabilité.

5.3 — La Route non empruntée

À plusieurs moments de l'histoire européenne, le chemin vers la fédération était ouvert :

- **1954** : La Communauté européenne de défense aurait pu créer une armée européenne commune. La France l'a rejetée.
- **1965-66** : La « Crise de la chaise vide ». De Gaulle a bloqué le vote à la majorité, établissant le précédent de la persistance des vetos nationaux. Le Compromis de Luxembourg a consacré l'intergouvernementalisme.

- **2005-2008** : Le Traité constitutionnel aurait pu doter l'Europe d'une véritable constitution avec une légitimité démocratique. Les électeurs français et néerlandais l'ont rejeté, en partie parce qu'il était trop technocratique, en partie parce qu'il était trop ambitieux. Son remplacement, le Traité de Lisbonne, a même été délibérément maintenu opaque. Aujourd'hui, le traité a abouti à une surréglementation et n'a pas répondu à ses ambitions démocratiques.
- **2010-2015** : La crise de l'euro aurait pu être le catalyseur d'une union budgétaire et d'une véritable gouvernance économique. Au lieu de cela, l'Europe a choisi l'austérité et s'en est sortie tant bien que mal.
- **2022-aujourd'hui** : L'invasion de l'Ukraine par la Russie aurait pu catalyser une défense européenne commune. Quatre ans plus tard, les progrès restent incrémentaux.

Chacun de ces moments représentait une occasion de franchir l'étape suivante vers la fédération que Schuman avait envisagée. À chaque fois, l'Europe a choisi la voie de la moindre résistance — préservant la souveraineté nationale au prix de la capacité collective.

SIXIÈME PARTIE : LE PROCHAIN CHAPITRE

6.1 — La Question pour la prochaine Génération

Alors que l'Europe marque son 76e anniversaire, la question fondamentale n'est pas de savoir si le projet européen en valait la peine — c'est manifestement le cas — mais s'il peut **survivre dans sa forme actuelle**.

Le monde de 2026 n'est pas celui de 1950, ni de 1992, ni même de 2019. C'est un monde de compétition entre grandes puissances, de disruption technologique, d'insécurité énergétique et de fragilité démocratique. Dans ce monde, une confédération lâchement coordonnée de 27 États-nations, aussi prospères soient-ils individuellement, ne peut rivaliser avec des puissances de taille continentale qui agissent avec une cohérence stratégique.

Le choix est net :

Option A : Achever la cathédrale. Réformer les institutions européennes pour créer une véritable capacité fédérale dans les domaines stratégiques (défense, énergie, technologie, politique étrangère) tout en restituant les compétences surréglementées aux États membres. C'est ce que Schuman avait en tête. Cela exige un courage politique absent depuis des décennies.

Option B : Le déclin géré. Poursuivre avec le cadre institutionnel actuel, en procédant à des ajustements incrémentaux tandis que l'Europe perd progressivement sa pertinence mondiale. C'est la voie de la moindre résistance. Elle ne requiert aucun courage politique et ne produit aucun résultat stratégique.

Option C : La fragmentation. Laisser les forces centrifuges (nationalisme, populisme, intérêts divergents) disloquer l'union. Ce n'est pas un choix délibéré mais l'issue par défaut si l'Option A n'est pas poursuivie. Le Brexit en fut le premier symptôme ; il pourrait ne pas être le dernier.

6.2 — Ce que la Réforme exige

Une réforme véritable du projet européen devrait s'attaquer aux défaillances structurelles identifiées dans cet essai :

Restaurer la destination. Reconnaître ouvertement que l'objectif est la fédération — une fédération bornée, ascendante, fondée sur la subsidiarité, et non un super-État centralisé — et construire le soutien populaire par la participation démocratique, non par l'imposition technocratique.

Comblé le déficit démocratique. Les citoyens européens doivent sentir qu'ils sont propriétaires de la gouvernance européenne. Cela exige des institutions directement responsables, gouvernées de manière transparente et véritablement à l'écoute des citoyens.

Appliquer correctement la subsidiarité. L'autorité fédérale dans les domaines qui nécessitent une échelle continentale (défense, énergie, technologie, politique étrangère). L'autorité nationale et locale pour tout le reste. Moins de réglementation dans l'ensemble, mais une gouvernance plus forte là où elle compte.

Abolir l'unanimité. Remplacer les vetos nationaux par un vote à la majorité qualifiée ou à la supermajorité (par ex. 80 %) dans tous les domaines. Aucun pays ne devrait pouvoir prendre 26 autres en otage.

Construire une capacité budgétaire. Une monnaie commune sans union budgétaire est un défaut architectural. L'Europe a besoin de véritables instruments budgétaires — non pas simplement des fonds d'urgence mais des mécanismes permanents d'investissement, de stabilisation et de solidarité. Une union budgétaire exige toutefois aussi une liberté d'information permanente afin que les citoyens sachent qu'ils peuvent faire confiance aux institutions.

Créer une capacité stratégique. La stratégie à long terme ne peut être otage de cycles électoraux de cinq ans ou de présidences du Conseil de six mois. L'Europe a besoin de mécanismes institutionnels de planification stratégique qui transcendent les alternances politiques.

6.3 — La Sagesse durable de Schuman

En ce 76^e anniversaire, il convient de revenir aux propres mots de Schuman — non pas les phrases célèbres qui ornent les bâtiments de l'UE, mais l'intuition profonde qui animait sa proposition :

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. »

Cette phrase est habituellement citée pour justifier l'incrémentalisme — l'idée que l'Europe devrait avancer lentement, pas à pas. Mais relisez-la attentivement. Schuman ne disait pas que l'Europe devait avancer lentement. Il disait qu'elle devait avancer par des **réalisations concrètes**. L'accent est mis sur la *réalisation*, non sur le *rythme*.

Pendant trop longtemps, l'Europe a utilisé les mots de Schuman pour justifier l'inaction — pour arguer que la patience est une vertu et que la prochaine étape peut toujours attendre. Mais Schuman ne prêchait pas la patience. Il prêchait l'**action** — une action concrète, tangible, significative qui crée une solidarité réelle.

Soixante-seize ans après la déclaration qui a tout commencé, l'Europe a beaucoup accompli. Mais elle n'a pas accompli ce que Schuman s'était proposé de bâtir. La cathédrale reste inachevée. La question pour la prochaine génération est de savoir si elle l'achèvera — ou la regardera s'effondrer.

VI. Ce que Schuman2030.eu propose

6.1 Un audit de subsidiarité

Pour créer un véritable niveau européen « fédéral », il est essentiel de focaliser. Cela signifie que le niveau fédéral européen devrait se consacrer uniquement et exclusivement aux domaines véritablement supranationaux. Simultanément, toute compétence qui n'est pas véritablement supranationale devrait être restituée aux États membres participants, restaurant ainsi leur souveraineté et rétablissant la confiance des citoyens. Bien entendu, il existe des domaines où les compétences sont partagées, ou du moins certains aspects le sont. Le niveau fédéral — en l'occurrence le niveau européen actuel — devrait alors de préférence les formuler sous forme de lignes directrices ou de normes. Les États membres peuvent ensuite les adopter d'une manière qui tient compte de leurs différences régionales.

Un audit de subsidiarité ascendant libérera des ressources au niveau européen, permettant d'établir plus efficacement les domaines de compétence fédérale. En même temps, toute compétence traitée localement — c'est-à-dire souvent sur la base de frontières territoriales — renforce la boucle de rétroaction démocratique entre les citoyens et leurs représentants démocratiquement désignés au niveau gouvernemental.

6.2 Un Multi-Fédéralisme borné

Plutôt qu'un niveau fédéral unique et englobant, Schuman2030 propose la création de **Conseils fédéraux** pour chaque domaine de compétence supranational spécifique.

Conseil fédéral	Domaine
Défense	Militaire, sécurité, intégration OTAN
Espace	Lanceurs, satellites, observation de la Terre
Affaires internationales	Diplomatie, bloc commercial, relations économiques
Infrastructure physique	Routes, ports, corridors de transport
Infrastructure numérique	Dorsale informatique sécurisée, cybersécurité, IA
Énergie et Économie	Réserves stratégiques, sécurité énergétique, matières premières
Innovation	R&D, technologies de rupture
Planification à long terme	Géopolitique, démographie, prospective stratégique

Ensemble, ces Conseils fédéraux constituent le niveau fédéral européen, bien que les 27 membres n'aient pas tous besoin de participer à tous les Conseils (ce qui a des conséquences). Ces Conseils fonctionnent de manière relativement autonome par rapport aux États membres participants. Leur mandat est de remplir leurs objectifs supranationaux en suivant des feuilles de route stratégiques à long terme régulièrement révisées. Il convient de noter que la création de ces Conseils fédéraux ne signifie pas que les États membres perdent tout pouvoir national dans le domaine. Une règle proposée est qu'un tiers du budget convenu reste national, exprimant le fait que toutes les compétences fédérales comportent encore des éléments nationaux.

6.3 Un contrôle démocratique renforcé

6.3 Un contrôle démocratique renforcé

La structure de pouvoir actuelle de l'UE est plutôt opaque et complexe, et aboutit largement à ce que les règlements et les lois soient imposés d'en haut, même si juridiquement le Parlement européen est officiellement le pouvoir législatif. De plus, des mécanismes tels que l'Initiative citoyenne et les Cartons verts/orange, bien que conçus comme des instruments de contrôle démocratique, ne sont pas pratiques et sont à peine utilisés.

C'est pourquoi Schuman2030 propose une nouvelle structure démocratique.

1. **Un Parlement des Citoyens** composé de délégués désignés par les Parlements nationaux. Aucune élection directe n'est envisagée. Le Parlement statue sur les propositions des Conseils fédéraux et initie lui-même des lois et règlements au niveau fédéral. Les délégués nationaux établissent le lien avec les États membres nationaux, les citoyens des États membres pouvant influencer ou contester les décisions par le biais de référendums contraignants.
2. **Un Sénat des Hommes d'État** composé de politiciens expérimentés et d'experts de domaine nommés. Leur rôle est de valider les lois et règlements proposés par le Parlement.
3. **La création d'un Bureau d'Impact.** Ce Bureau d'Impact est une institution permanente qui analyse et examine l'ensemble des propositions de lois et de règlements et qui est au service du Sénat.

Les Conseils fédéraux sont dirigés par 4 directeurs (2 nommés par le Parlement, 2 nommés par le Sénat) avec une présidence tournante. Chaque Conseil fédéral dispose de son propre budget et de son propre personnel. Un directeur ne peut être nommé qu'après avoir fait la preuve de son expérience au sein du Sénat, ce qui nécessite une règle transitoire pour les premières années suivant la création.

6.4 Un modèle pour la réforme nationale

Robert Schuman a écrit :

'L'intégration européenne doit, de manière générale, éviter les erreurs des démocraties nationales, surtout leur excès de bureaucratie et de technocratie. ...'

On ne peut ignorer le constat que les problèmes que nous avons identifiés ne sont pas uniquement présents au niveau européen. Les questions de surréglementation et de déficit démocratique se posent également au niveau national. C'est une matière complexe. Les réglementations nationales sont « héritées » du niveau européen parce que les directives de l'UE doivent être transposées au niveau national, mais la mentalité bureaucratique a elle aussi été héritée. Il en va de même pour le contrôle démocratique. Si les citoyens votent encore, une fois les bulletins déposés, la classe politique et les partis prennent le relais parce que l'élection leur a conféré un mandat jusqu'au scrutin suivant. En outre, les groupes d'intérêts particuliers, souvent liés aux partis politiques, n'ont aucun intérêt à une réforme démocratique. Au contraire, ils utilisent leur pouvoir pour conserver leur pouvoir. Ce phénomène est mondial et sape la plupart des démocraties occidentales. Par conséquent, si nous voulons créer une Europe forte et démocratique, les efforts doivent également porter sur le renforcement de la démocratie aux niveaux national et régional.

Plus d'informations sur <https://schuman2030.eu/wp6a-postlisbon-reform-concept/>

Épilogue : 9 mai 2026

Aujourd'hui, alors que les Européens commémorent le 76e anniversaire de la Déclaration Schuman, le continent fait face à des défis qui seraient familiers à l'homme qui se tenait au Quai d'Orsay en 1950. La guerre aux frontières de l'Europe. L'insécurité énergétique. La compétition entre grandes puissances. La menace de l'irrelevance.

La réponse de Schuman, alors, fut audacieuse, créative et institutionnelle. Il ne proposa ni discours, ni sommets, ni déclarations d'intention. Il proposa une **structure** — une institution nouvelle dotée d'une autorité réelle, de décisions contraignantes et d'un mandat clair. Il comprenait que les bonnes intentions sans architecture institutionnelle sont des vœux pieux, non une politique.

Les défis de 2026 exigent la même audace. Non pas un énième traité qui réarrange le mobilier institutionnel. Non pas un énième sommet qui produit des communiqués et des séances photo. Mais une véritable réforme structurelle qui achève la fédération que Schuman avait envisagée — adaptée aux réalités du vingt-et-unième siècle, ancrée dans la légitimité démocratique, et concentrée sur les domaines où l'Europe doit agir comme un tout ou accepter le déclin.

« La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. »

Les dangers sont à la mesure. La question est de savoir si les efforts créateurs le seront.